

# Les Politiques Économiques

On admet aujourd'hui que la puissance publique intervienne en matière économique pour veiller au bien être de la population et pallier les insuffisances des mécanismes de marché.

A l'Etat gendarme devenu Etat protecteur, se substitue l'Etat interventionniste qui gère et régule l'activité économique.

## I- Objectifs et modes d'intervention de l'Etat

### A- La diversité des objectifs

On peut dire que l'évolution des objectifs est directement liée aux différentes conceptions de l'Etat qui se sont succédées.

1-L'Etat gendarme : placé au dessus des individus, il prend en charge les intérêts communs. Pour les auteurs libéraux, l'Etat n'a pas d'existence propre. Son intervention doit se limiter aux seules fonctions dites régaliennes : protection de l'individu et de la nation.

2-L'Etat partisan : c'est l'approche marxiste. Les objectifs de l'intervention de l'Etat sont pour les marxistes doubles : conserver l'ordre social existant et protéger les travailleurs des libéraux.

3-L'Etat providence ou gestionnaire : C'est l'approche keynésienne. L'Etat a des droits politiques mais également économiques. Les objectifs de l'Etat sont d'assurer l'équilibre global de la nation, en évitant 3 grands déséquilibres qui sont le chômage, l'inflation et le déficit extérieur, et de remplir une mission de sauvegarde des systèmes économiques.

### B- La pluralité des modes d'intervention

On distingue d'une manière générale deux modalités de l'intervention publique :

1-L'Etat producteur : il produit des biens et des services à la place des secteurs privés défaillants, ou pour satisfaire des besoins collectifs (transport, éducation nationale,...) ou encore pour mettre en œuvre la politique industrielle décidée par le gouvernement. Aujourd'hui la tendance est à la privatisation.

2-L'Etat redistributeur : il réduit les inégalités au sein de la société en procédant à une redistribution d'une partie des richesses dégagées par la nation. Il intervient de deux façons :

Il favorise une redistribution verticale des revenus de riches vers les pauvres

Il assure aussi une redistribution horizontale : elle s'effectue de personnes bien portantes vers des personnes malades, des actifs occupés vers les retraités et les chômeurs

L'Etat en France est à la fois producteur et redistributeur.

## II- La politique économique

La politique économique désigne un ensemble de décisions prises par les Pouvoirs Publics afin d'atteindre certains objectifs concernant la situation économique.

## A- Les objectifs de la politique économique

On les classe principalement en trois catégories :

1-Les objectifs économiques : ils affectent la nature et le niveau de l'équilibre économique : plein emploi, stabilité des prix, croissance de la production, redistribution des revenus,...

2-Les objectifs sociaux : ils affectent le bien être individuel ou collectif. Du fait de leurs coûts ils doivent être réalisés par l'Etat : santé, niveau d'éducation,...

3-Les quasi-objectifs : ils n'affectent pas directement les agents économiques individuels : exemple l'équilibre de la balance des paiements, la réduction du déficit budgétaire,...

De cette diversité quatre objectifs apparaissent plus précisément, c'est ce que l'on nomme le carré magique : plein emploi, stabilité des prix, croissance économique et équilibre des comptes extérieurs.

## B- Les grands types de politiques économiques

A travers la politique économique, l'Etat peut rechercher des objectifs immédiats, politique conjoncturelle, ou à plus long terme, politique structurelle.

- La politique conjoncturelle : elle vise à réguler l'activité économique dans le court terme. Elle utilise des moyens simples à manier et aux effets rapides comme : les prix, le revenu, la monnaie et les dépenses publiques.
- La politique structurelle : elle cherche à piloter la progression de l'économie dans le long terme, elle met en œuvre des réformes profondes. Elle utilise des instruments plus lourds à engager et aux effets différés dans le temps : politique industrielle, mais aussi certains aspects de la politique monétaire et budgétaire. (décentralisation, retraites,...).

## III- Les principales politiques économiques

Trois politiques jouent un rôle essentiel :

### A- La politique budgétaire

Elle permet d'agir sur l'activité par l'intermédiaire du budget. Elle peut être de type libéral ou interventionniste.

1-La politique budgétaire libérale : elle est attachée au respect de deux grands principes :

- la neutralité du budget ou son équilibre
- l'absence de déficit budgétaire.

2-La politique budgétaire interventionniste : dans ce cas le budget est un moyen d'action du gouvernement. Keynes a montré qu'une politique soutenue d'investissements publics avec déficit budgétaire, contribuait à amener des effets positifs sur l'ensemble de l'économie (multiplicateur keynésien) et le plein emploi.

Les politiques budgétaires utilisent deux moyens d'action :

- L'action par les dépenses publiques : forte intervention de l'Etat : infrastructures, bâtiments et travaux publics,...

- L'action par les recettes publiques : la fiscalité et notamment l'impôt peuvent être utilisés pour relancer tel ou tel secteur (amortissement Périissol), pour orienter les dépenses des agents vers un domaine souhaité (immobilier, valeurs mobilières,...).

Le recours à l'emprunt peut être également utilisé, emprunt Balladur.

#### B- La politique monétaire

Elle a pour objet de procurer à l'économie la quantité de monnaie nécessaire pour la poursuite de la croissance économique et la réalisation du plein emploi. Elle doit éviter :

- un excès de création de monnaie qui entraînera une augmentation des prix et un déséquilibre de la balance des paiements.
- une insuffisance de liquidités qui freinerait l'activité économique et entraînerait une augmentation des taux d'intérêt.

C'est aujourd'hui le rôle de la Banque Centrale Européenne.

Le principal instrument de cette politique est l'action sur les crédits notamment à travers les taux d'intérêt.

#### C- La politique de l'emploi

Actuellement l'économie française se caractérise par une faible croissance et seul le secteur tertiaire marchand crée réellement des emplois. Il ne peut donc pas en offrir à tous les chômeurs, plus de 2 millions.

La lutte contre le chômage oscille entre le traitement social et le traitement économique.

1-Le traitement social : Il consiste à accompagner le chômage par une série de mesures permettant de maintenir le niveau de consommation et d'éviter ainsi la pauvreté et l'exclusion, cela se fait par le versement d'une indemnité, RMI,...

2-Le traitement économique : L'Etat régule le marché de l'emploi en essayant d'ajuster l'offre et la demande de travail :

1-Il entend également favoriser la création d'emplois en proposant des exonérations, des réductions d'impôts et des réductions des cotisations sociales qui allègent le coût salarial pour l'entrepreneur.

2-Des efforts sont réalisés pour développer le niveau de formation et de qualification des demandeurs d'emplois.

3-Action sur la demande de travail, création d'emplois publics, chèques services, emplois jeunes,...

4-Réduction du temps de travail : 35 heures

5-...

Malgré toutes ces mesures, le bilan s'avère décevant au regard des sommes dépensées et du nombre des bénéficiaires. Le chômage est loin d'être éradiqué il a même tendance à augmenter.

#### IV- Le poids de l'Etat dans la vie économique

On peut constater une augmentation des prélèvements obligatoires. Les prélèvements obligatoires représentent : les cotisations sociales + la fiscalité.

Ils ont fortement progressé en France, en 1960 ils représentaient 32,5 % du PIB, et en 2000 : 47 %.

Dans la majorité des grands pays industriels, les prélèvements se situent à un niveau inférieur à 40%. Le Japon : 28,8% comme les Etats-Unis, l'Angleterre : 36,2 %, L'Allemagne : 37,7%.

Le record revient à la Suède : 53,9 %.

Le budget de l'Etat est constitué "par l'ensemble des comptes qui écrivent pour une année civile toutes les ressources et toutes les charges permanentes de l'Etat".

Il est construit sur le principe de l'universalité budgétaire, les ressources fiscales ou autres produits sont fondus en une seule masse sur laquelle sont imputées l'ensemble des charges.

La structure du budget général est celle d'un compte : d'un côté, les dépenses, de l'autre côté, les ressources. Le solde général peut faire apparaître un excédent ou un déficit.

1- La structure des recettes du Budget général de l'Etat : Les recettes se répartissent en impôts directs et impôts indirects (TVA).

Au cours des années on voit apparaître une progression des impôts directs : de l'impôt sur les sociétés représente à peu près 15,2 % des recettes, et dans une moindre mesure de l'impôt sur le revenu des ménages et autres impôts directs.

2- La structure des recettes fiscales locales : Elle fait apparaître une diminution de leur part en 2000, alors que les prélèvements de l'Etat augmentent. On peut souligner néanmoins l'augmentation de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

La politique de décentralisation va entraîner un transfert de la fiscalité vers les collectivités locales d'où une augmentation dans le futur.

3- L'augmentation des dépenses publiques : Les dépenses sont ventilées en dépenses ordinaires (qui ont le plus augmenté) et dépenses en capital (dont la part diminue). Les dépenses publiques représentent plus de 20 % du PIB.

Les postes importants sont le poids de la dette publique c'est à dire du montant de ses intérêts et les dépenses de personnel, premier poste qui représente 30% des dépenses ordinaires mais qui varie peu d'une année à l'autre. (Le budget du tourisme sera étudié dans le chapitre 10).

#### VI- Les limites de l'intervention de l'Etat

Les années 80 ont été marquées par un net recul de l'idéologie interventionniste au profit de l'orthodoxie libérale, qui réclame un désengagement de l'Etat (y compris dans les retraites).

L'Etat providence est contesté aujourd'hui sur le plan financier et sur celui de l'idéologie.

1-Sur le plan financier : la forte croissance des dépenses a entraîné un lourd déficit du système de la protection sociale. Cela est dû à l'accélération de la consommation médicale, l'augmentation des charges de vieillesse et le développement du chômage,...

De plus l'augmentation des prélèvements obligatoires, (47 % du PIB en 2000), nuit à la croissance, gêne l'initiative privée, et l'investissement des entreprises nationales ou étrangères.

Le système de redistribution révèle un bilan très contesté en matière d'efficacité

2-Sur le plan idéologique : Les critiques portent le plus souvent sur l'absence réelle d'égalité d'accès aux services publics, sur l'incapacité d'assurer le plein emploi, sur les redistributions,... et sur le gaspillage de l'argent public.

De plus, le modèle libéral guide la construction européenne, il s'agit de favoriser la concurrence, de lutter contre les ententes, de supprimer les monopoles aussi bien privés que publics.

De plus des économistes comme Laffer démontrent que "trop d'impôts, tue l'impôt"